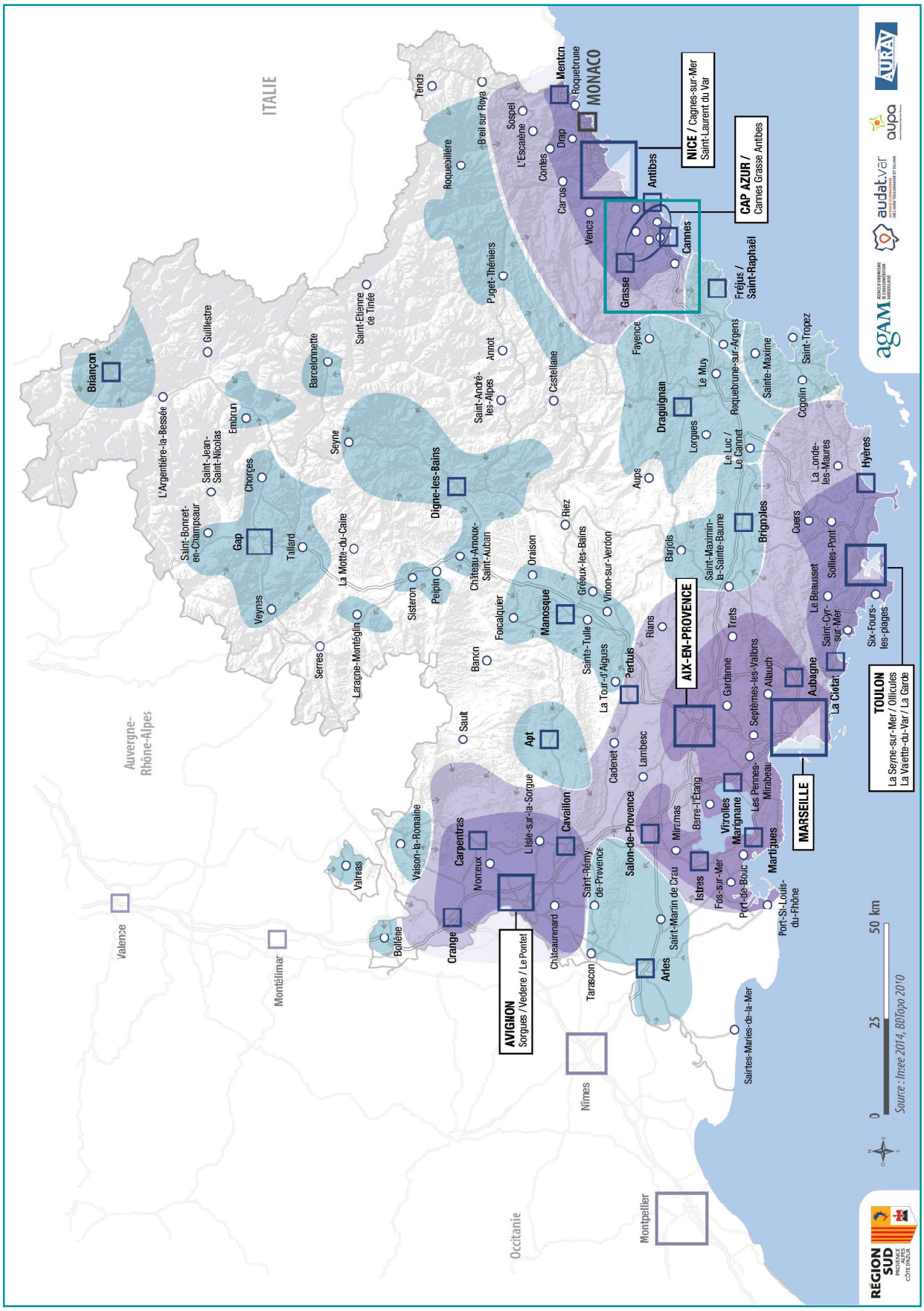

ITALIE
MONACO
Auvergne-Rhône-Alpes
Occitanie
Briançon
Guillestre
L'Argentière-la-Bessée
Saint-Jean-Saint-Nicolas
Embrun
Chorges
Gap
Tallard
Saint-Bonnet-en-Champsaur
Veynes
Barcelonnette
Saint-Etienne de Tinée
Seyne
La Motte-du-Caire
Serres
Laragne-Montéglin
Digne-les-Bains
Sisteron
Peipin
Château-Arnoux-Saint-Auban
Saint-André-les-Alpes
Puget-Théniers
Annot
Castellane
Roquebillière
Tende
Breil sur Roya
Sospel
L'Escarène
Contes
Drap
Menton
Roquebrune
Carros
Vence
Antibes
Cagnes-sur-Mer
Saint-Laurent du Var
NICE / Cagnes-sur-Mer / Saint-Laurent du Var
CAP AZUR / Cannes Grasse Antibes
Grasse
Cannes
Fréjus / Saint-Raphaël
Fayence
Draguignan
Le Muy
Roquebrune-sur-Argens
Sainte-Maxime
Saint-Tropez
Cogolin
Lorgues
Le Luc / Le Cannet
La Londe-les-Maures
Hyères
Aups
Riez
Oraison
Manosque
Forcalquier
Gréoux-les-Bains
Vinon-sur-Verdon
Barjols
Saint-Maximin-la-Sainte-Baume
Brignoles
Ouers
Le Beausset
Sollies-Pont
Six-Fours-les-Plages
Saint-Cyr-sur-Mer
La Ciotat
Aubagne
Bandon
Sainte-Tulle
La Tour-d'Aigues
Pertuis
Rians
AIX-EN-PROVENCE
Trets
Gardanne
Septèmes-les-Vallons
Allauch
TOULON
La Seyne-sur-Mer / Ollioules
La Valette-du-Var / La Garde
MARSEILLE
Sault
Apt
Cadenet
Lambesc
Les Pennes-Mirabeau
Marignane
Vitrolles
Barre-l'Etang
Miramas
Martigues
Istres
Fos-sur-Mer
Port-de-Bouc
Port-St-Louis-du-Rhône
Salon-de-Provence
Saint-Rémy-de-Provence
Saint-Martin de Crau
Arles
Tarascon
Châteaurenard
Cavaillon
L'Isle-sur-la-Sorgue
Carpentras
Vaison-la-Romaine
Valréas
Bollène
Orange
Mormeux
AVIGNON
Sorgues / Vedene / Le Pontet
Valence
Montélimar
Nîmes
Montpellier
Saintes-Maries-de-la-Mer
0
25
50 km
Source : Insee 2014, BDTopo 2010
RÉGION SUD PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR
agam
audat var
aupa
AURAY

Affirmer la stratégie urbaine régionale

Des modes de développement différenciés selon l'intensité urbaine

LD2 - Axe1 - Obj. 31,32,33,34

Espaces « les plus métropolisés » :
recentrer et optimiser le développement, pour des métropoles attractives portant la dynamique régionale
→ Densifier et optimiser le foncier au sein de l'enveloppe urbaine
→ Faire de la cohérence urbanisme/transport un principe d'aménagement prioritaire

Espaces sous influence métropolitaine :
maîtriser et organiser le développement, pour des territoires plus équilibrés, mieux connectés aux métropoles
→ Réduire le rythme de consommation d'espace
→ Rééquilibrer le rapport habitat / emplois / services, dans le respect des objectifs sur le foncier économique et la maîtrise de l'étalement urbain
→ Accroître la desserte par les transports en commun

Espaces d'équilibre régional :
promouvoir un développement harmonieux, autour de bassins de vie singuliers, offrant qualité de vie et proximité
→ Réduire le rythme de consommation d'espace
→ Équilibrer le développement au sein de ces espaces cohérents dans leur fonctionnement

Espaces à dominante rurale ou naturelle :
porter un modèle de développement rural régional
→ Préserver la qualité des espaces ruraux et naturels
→ Réduire le rythme de consommation d'espace
→ Favoriser l'accès aux services dans les centralités
→ Organiser un développement cohérent au sein des bassins de vie

Conforter les centralités

LD2 - Axe1 - Obj. 27, 28, 29

Centralités métropolitaines
→ Conforter leur développement et leur capacité de rayonnement
Aix-Marseille, Nice, Toulon, Avignon

Centres urbains régionaux
→ Consolider leur rôle d'appui au développement métropolitain (pour ceux situés dans les espaces métropolisés)
→ Consolider leur rôle de structuration de l'espace environnant (pour ceux situés dans les espaces d'équilibre régional)

Centres locaux et de proximité
→ Les soutenir dans leur rôle d'animateur d'un bassin de vie

Sièges des métropoles institutionnelles

Pôle métropolitain Cap-Azur (Cannes, Grasse, Antibes)

Voies principales et secondaires

Source : Insee, 2014 : BDTopo, 2010. Cartographie : Agam, juin 2018.